

PROJET INNOVACIDRE : ETUDE DU MATÉRIEL VÉGÉTAL

Contexte et objectifs

Cette étude a pour objectif de finaliser le programme de sélection débuté en 1987 et d'initier un nouveau cycle de sélection variétale. Les principaux enseignements du programme de 1987 ont été de ne pas mettre de critères de sélection trop restrictifs sur la saveur des variétés en début de programme. En effet, du fait de la longueur d'un programme de sélection, la demande des professionnels peut être amenée à évoluer en fonction des besoins des marchés.

Les critères de sélection du 2^e programme piloté par l'IFPC portent dans un premier temps sur la rusticité de la variété vis-à-vis des bioagresseurs, la régularité de production et le port de l'arbre. Les aptitudes technologiques feront l'objet d'une deuxième étape de sélection.

Organisme pilote

IFPC :

Marie-Cécile VERGNEAUD – marie-cecile.vergneaud@ifpc.eu

Rémi BAUDUIN – remi.bauduin@ifpc.eu

Partenaires

INRAE IRHS Angers Nantes, INRAE BIA Angers Nantes

Coopératives : Agrial, Les Celliers Associés

Pépiniéristes : GIE IFO, CEP Innovation

Déroulement du programme

2007-2011 : Croisements / hybridations du nouveau programme à l'INRAE IRHS ; plantation des nouvelles variétés issues du programme de 1987 à Sées, dépôt des variétés sélectionnées au catalogue français et au niveau européen

2011-2014 : Plantations des individus à Sées (61) et Macé (61), poursuite du dépôt des variétés sélectionnées au catalogue français et au niveau européen. Poursuite des sélections de 1987 à Sées.

2013-2020 : Observations et sélections à Sées et Macé. Poursuite des sélections de 1987 à Sées.

Etat d'avancement du projet

FINALISATION DU PROGRAMME INITIÉ EN 1987

Depuis 2009, 5 variétés issues du programme de création variétale de 1987 ont été déposées pour une demande d'inscription au catalogue CTPS et une protection au niveau européen (Office Communautaire des Variétés Végétales) :

- Douce de l'Avent_{cov}
- Fréquinette_{cov}
- Tréladine_{cov}
- Kéramère_{cov}
- Saireline_{cov}

Ces variétés sont des co-obtentions INRAE-IFPC. Une licence exclusive d'exploitation (production et vente de greffons et de plants) de ces variétés a été accordée à CEP Innovation en 2010.

Seule la variété Douce de l'Avent_{cov} a fait l'objet de plantations importantes à ce jour. La variété Saireline_{cov} est en cours de pré-multiplication, elle n'est pas encore disponible.

Ces 5 variétés ainsi que 21 hybrides et 3 variétés de référence ont été implantés à Sées entre 2007 et 2010 à raison de 42 arbres (sur le porte-greffe MM106) par ligne plantées à la densité de 5 x 1,7 m. Les observations réalisées sur les bioagresseurs, les dates de floraison et chute, les essais de conduite de l'arbre et les données de production ont amené à éliminer 12 hybrides à l'hiver 2015-2016.

Ce programme a été présenté dans le cadre d'une journée Portes-Ouvertes organisée par l'IFPC le 8 septembre 2015 à la Station Cidricole de Sées (61).

PROGRAMME DE SELECTION INITIÉ EN 2007

A ce jour, 3 657 individus ont été retenus (après test tavelure et oïdium à l'INRAE IRHS Angers) et implantés en verger.

Détail des individus plantés en verger

Année de plantation	Nb de croisements	Nb d'arbres sélectionnés et implantés
2011	4	391
2012	8	792
2013	11	1 116
2014	22	1 358
Total	45	3 657

Les observations débutent sur la 3^e feuille. Elles portent sur :

- La vigueur : circonférence du tronc à 20 cm au-dessus du point de greffe
- Les bioagresseurs (tavelure, oïdium et chancre), ou le niveau de charge font l'objet d'une notation sur une échelle de 1 à 9 (avec 1 = absence du critère et 9 = critère présent entre 90 et 100%)
- L'architecture de l'arbre : notation binaire type oui/non, le non excluant les ports aberrants (trop dressés par exemple)
- La date de récolte si elle est trop précoce ou trop tardive (noter les % de chute avant le 15/09 et après le 01/12). Vérifier que les fruits ne sont pas farineux.
- Le calibre du fruit : notation qualitative des fruits les plus petits, ou très gros.

Les premières sélections en verger ont pu être effectuées sur les individus plantés en 2011. Selon les familles, la tavelure ou la régularité sont les critères majeurs de suppression.

Nb total d'individus (= nb d'arbres)	Nb d'individus sélectionnés	Nb d'individus encore en observation*	Nb d'individus à supprimer
391	21	55	315

*en attente de la sortie de juvénilité de l'arbre (les greffons sont en effet issus d'arbres jeunes) ; une variété n'est pas éliminée tant qu'elle n'a pas produit de façon significative pendant au moins 3 ans.

Ce programme a été présenté dans le cadre d'une journée Portes-Ouvertes organisée par l'IFPC le 8 septembre 2015 à la Station Cidricole de Sées (61).

Financement

